



AVIS PUBLIC

Demandes de dérogations mineures

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h, mardi le 4 août 2026, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

No de la demande :	DM 13-2026
Nom du requérant :	Nancy Coderre
Emplacement :	416, rue de la Coulée
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation de constructions accessoires (piscine hors terre, remise et terrasse) dans la cour avant d'un lot transversal, soit la cour arrière d'usage, considérée comme une cour avant en vertu de la réglementation en vigueur.
No de la demande :	DM 15-2026
Nom du requérant :	Sabrina Martel
Emplacement :	934, rang de la Presqu'Ile
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'un garage à $\pm 1,1$ mètre des lignes arrière et latérale et à $\pm 8,42$ mètres de la ligne avant, alors que la réglementation exige un recul minimal de 2 mètres des lignes arrière et latérale et de 11 mètres de la ligne avant.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 15 mai 2026

Sébastien Demers
Greffier